

62

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

XVIII<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 19. — Juillet 1900.

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

SENLIS  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1900

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vetry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vetry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Damachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq-Dumesnil. — M. Testard.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général.

#### BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Testard, Vaudier, Vibert.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

**CREIL.** — Président : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M. Grouas.

**CREPY-EN-VALOIS.** — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. Petit. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Duero.

**GOUVIEUX (Sous-Section).** — Président : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.

**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.

**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1900.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. ESCAVY, avoué à Senlis, est présenté par MM. Thirion et Morel, pour faire partie de la Société.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1<sup>o</sup> Lettre de M. le Sous-Préfet, demandant à la Société de lui faire parvenir le compte rendu des travaux pendant l'année 1899. M. le Secrétaire-Général est chargé de rédiger cette note et de la transmettre à la Sous-Préfecture ;

2<sup>o</sup> Les observations météorologiques des mois de mai et juin faites à Borest par notre sympathique collaborateur M. Lavallée, instituteur ;

3<sup>o</sup> Le procès-verbal de la séance de la Section de Pont du 52 juin dernier ;

4<sup>o</sup> Le catalogue de Dupanloup, grainetier-horticulteur, quai de la Mégisserie, Paris ; — le prix-courant des appareils d'arrosage de la Maison Saint-Albin et Fils, rue du Terrage, à Paris.

M. Hardret fait une intéressante communication à l'assemblée concernant le bouturage du poirier ; sur la demande de M. le Président, M. Hardret consent à en faire un résumé pour le Bulletin, que l'on trouvera plus loin.

M. Hardret fait ensuite lecture d'un article de M. Mille, du journal *la Nature*, duquel il résulte que pour éloigner les corbeaux des blés ensemencés on fait un mélange de : 6 litres de goudron de gaz ; 3 litres de pétrole ; 1 litre d'acide phénique.

XVIII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 49. — JUILLET 1900.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : .....

10274

CCU

SHAS



000000 055430

Le goudron doit être très odorant et l'acide phénique très concentré, mais ce dernier peut être impur et coûte alors bien meilleur marché.

Le goudron est mis chauffer dans une marmite sur un feu doux ; dès qu'il commence à bouillir, on le retire du feu, pour y ajouter le pétrole, puis l'acide phénique, tout en remuant avec un bâton ; on laisse refroidir la masse qui pourra servir à préparer 10 quintaux de semences, correspondant à 12 ou 13 hectolitres.

A ce propos, M. Morel renouvelle la communication qu'il a faite l'an dernier pour la conservation des pois ensemencés, en faisant tremper les pois destinés à être plantés, dans du minium ; ce moyen qu'il a renouvelé cette année, lui a encore très bien réussi ; il y aurait donc tout intérêt à l'employer.

M. le Président lit un article extrait du *Moniteur d'horticulture*, concernant la Prune le Czar, duquel il résulte que c'est une variété précoce, très fertile, supérieure à la *Reine Claude verte* et à la Prune *Monsieur hâtif* qui servent à alimenter, au mois d'août, les marchés des autres pays, et qui méritent sous tous les rapports d'être mieux connues et plus généralement cultivées dans nos vergers.

La Prune *le Czar*, qui date de 1874, a été obtenue dans les importantes pépinières de MM. Rivers et fils de Sawbridgworth, Herts (Angleterre). Elle est issue d'un croisement entre la Prune *Prince Englebert* et la variété *Early Prolific*. Le fruit est de grandeur moyenne, de forme ovale ; sa peau peu épaisse, mais assez solide, ce qui est une grande qualité pour le transport, est d'un coloris rouge foncé passant au noir à la complète maturité ; elle se couvre également d'une légère pruine bleue, ce qui fait que cette prune paye aussi de mine. Sa chair est jaunâtre, molle, pulpeuse, très juteuse, s'isolant bien du noyau, parfumée et d'un goût exquis ; son noyau est petit et mince.

Cette variété anglaise est par conséquent une belle et

bonne Prune de table, qui commence à mûrir dans la première quinzaine du mois d'août. L'arbre est très fertile lorsqu'il est cultivé dans les vergers, puis une qualité de cette variété est que les pluies ne font jamais crevasser les fruits.

Nous recommandons tout particulièrement aux pépiniéristes, ainsi qu'aux arboriculteurs, d'introduire et de propager cette excellente variété de Prune dans les contrées qu'ils habitent.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

M. le Président a annoncé au Conseil que M. l'Inspecteur primaire avait fixé au jeudi 26 juillet, à neuf heures du matin, à l'École des garçons de chaque chef-lieu de canton, le *Concours horticole scolaire*.

Le Conseil a, en vue de ce Concours, voté une somme de 80 francs pour achats de livres destinés à récompenser les lauréats de ce Concours ; il a décidé en outre de nommer comme d'habitude, M. Morel, président du jury d'examen, et que trois autres membres seraient nommés en séance générale ; il a chargé M. le Secrétaire Général de prévenir les Présidents des Sections cantonales afin qu'ils puissent faire nommer une commission dans leur prochaine séance.

Enfin, sur la réclamation de plusieurs membres se plaignant de ne pouvoir assister aux leçons pratiques de M. le Professeur depuis qu'elles sont données avant la séance, en faisant observer que ce n'était, du reste, qu'à titre d'essai que ce changement avait eu lieu, le Conseil décide de revenir à l'ancienne habitude, et qu'à l'avenir les leçons auront lieu à l'issue de la séance.

Toutes ces décisions sont approuvées par l'assemblée, qui nomme en outre MM. Loiseau, Mouret Appert et Lozet, sous la présidence de M. Morel, pour procéder à l'examen des élèves au Concours cantonal.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola et la séance est levée à quatre heures.

*Apports en séance :*

Par M. PRÉVOST : Un très joli bouquet de fleurs coupées, composé de Roses de différentes espèces, de Delphinium ou Pieds d'Alouette, etc., offert pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

Par M. CHÉRET : Des fleurs coupées de Géraniums Volapuck, Chicorée frisée de Ruffec, Cerfeuil tubéreux et Laitue blonde de Chavigné, le tout offert pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

---

## CONCOURS HORTICOLE SCOLAIRE

---

Le 26 juillet a eu lieu, au chef-lieu de chaque canton, le Concours horticole entre les enfants des Écoles.

En voici le palmarès :

### CANTON DE BETZ

1<sup>er</sup> Prix : LHERMITTE Louis, de Betz.

2<sup>e</sup> Prix : DEFROCOURT Marcel, d'Antilly.

3<sup>e</sup> Prix, offert par M. Roblin : LOURSAYRE Auguste, de Thury-en-Valois.

4<sup>e</sup> Prix, offert par M. Roblin : REMY Léon, de Betz.

*Mentions très honorables :*

TISSERAND François, de Brégy.

ISCHER Alphonse, de Betz.

VINCENT Raoul, de Brégy.

CARON Camille, de Betz.

*Mentions honorables :*

DURMORD Jules, de Brégy.

LAINÉ Hector, de Thury-en-Valois.

### CANTON DE CREIL

1<sup>er</sup> Prix : JOSSELIN Maurice, de Creil.

2<sup>e</sup> Prix : PONCELET Eugène, de Creil.

3<sup>e</sup> Prix : DEHAYES Maurice, de Creil (attribué sur la proposition de M. Coquatrix).

*Mentions très honorables :*

CAGNET Marcel, de Creil.

HASSELER Raymond, de Nogent-les-Vierges.

PAGNOD Louis, de Creil.

DESCHAMPS Maurice, de Creil.

LÉTANG Adrien, de Creil.

DEMICHY André, de Creil.

HANNIET Maurice, de Creil.

### CANTON DE CRÉPY-EN-VALOIS

1<sup>er</sup> Prix : HÉMARD Robert, de Crépy-en-Valois.

2<sup>e</sup> Prix : HUTIN Lucien, de Crépy-en-Valois.

3<sup>e</sup> Prix : COLMONT Maurice, de Crépy-en-Valois.

*Mentions très honorables :*

LEDOUX Fernand, de Fresnoy-la-Rivière.

BARRAUD Georges, de Crépy-en-Valois.

CONSTANTIN Adolphe, de Crépy-en-Valois.

BASCOU André, de Fresnoy-la-Rivière.

GRIGNON Bénonie, de Fresnoy-la-Rivière.

QUÉVRIN Edouard, de Crépy-en-Valois.

TESSIER Robert, de Crépy-en-Valois.

*Mentions honorables :*

BATAILLE Désiré, de Fresnoy-la-Rivière.

DESCOURTILS Georges, de Crépy-en-Valois.

LAHURE Jules, de Crépy-en-Valois.

JUZAINÉ Gaston, de Crépy-en-Valois.

DALAIN Louis, de Crépy-en-Valois.

GUÉRIN Maurice, de Crépy-en-Valois.

GRIGNON Alexandre, de Feignoux.

NERVO Henri, de Crépy-en-Valois.

CANTON DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIIN

Rappel de 1<sup>er</sup> Prix (médaille d'argent) : DEBETZ Pierre, de Nanteuil-le-Haudouin.

Mentions très honorables :

DUCROCQ Georges, du Plessis-Belleville.

GENEST Joseph, du Plessis-Belleville.

Mentions honorables :

LEVASSEUR Edouard, de Nanteuil-le-Haudouin.

LEFRANC Emilien, de Nanteuil-le-Haudouin.

LACHARTRE Gaston, de Nanteuil-le-Haudouin.

CANTON DE PONT-SAINT-MAXENCE

Rappel de 1<sup>er</sup> Prix (médaille d'argent) : MAHLER René, de Fleurines.

1<sup>er</sup> Prix : CREVEAU René, de Fleurines.

Mention honorable : HALOY Gaston, de Fleurines.

CANTON DE SENLIS

1<sup>er</sup> Prix : LOZET Marcel, de Senlis.

2<sup>e</sup> Prix : RONSIAUX Jean, de Senlis.

3<sup>e</sup> Prix : LAUDE Louis, de Senlis.

Mentions très honorables :

BLANCHET Lucien, d'Aumont.

RUFFIN Maurice, d'Aumont, }  
MARCHOIS René, de Senlis. } *ex æquo.*

Mention honorable : FORTIN Raymond, de Senlis.

---

## DÉGUSTATIONS

10 Juin.

POIRE BESI DE MAI (du Jardin de la Société). — Fruit moyen, turbiné, pédoncule long et mince. — Peau rude jaune d'or, finement pointillée de rouille claire. — Chair

blanche, compacte, demi-fine, sèche, assez sucrée, sans parfum. — Médiocre et d'ailleurs inutile dans la saison des fraises et des cerises.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

#### ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 10 JUIN 1900.

PRÉSIDENCE DE M. PETIT, VICE-PRÉSIDENT.

La réunion a eu lieu sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Les membres présents sont : MM. Petit, Fasquelle, Ducrô, Lafontaine, Montiers, Dandrieux, Choron, Lejay, Bocquet, Fournival et FrancoLin.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance, puis statué sur un apport fait par M. CHORON. Cet apport comprend : treize variétés de Pensées marginées, Laitues Merveille, Got, Maurice, Trocadéro, Romaine Maraichère.

M. Choron obtient une *mention très honorable*.

La conférence a été essentiellement pratique et a eu lieu au jardin de l'école. M. Lozet y a pratiqué la greffe en écusson.

Séance levée à trois heures et demie.

---

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 24 JUIN 1900.

PRÉSIDENCE DE M. BRASSART, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de la dernière séance, sous la présidence de M. Brassart, vice-président.

S'étaient fait excuser par lettre : MM. Céler, président ; Bouffet, vice-président, et Gadon.

Étaient présents : MM. Brassart, vice-président, Vinet, secrétaire, Hennequin (Eugène), Danguillaume, Hennequin (Edmond), Riby.

M. le Professeur donne ensuite une leçon théorique sur la greffe en écusson.

La commission a ensuite examiné les apports ; il a été accordé une *mention très honorable* à M. DANGUILLAUME, pour un Gardenia ou Jasmin du Cap, et un lot de Légumes et Fraises, et à M. HENNEQUIN, une *mention très honorable* pour un lot de Légumes, Fraises et Cerises.

On s'est ensuite rendu au jardin de M. Boulet, dirigé par M. Riby, où une leçon pratique a été donnée sur la greffe en écusson, et la séance a été levée à quatre heures.

---

## DU BOUTURAGE DES ARBRES FRUITIERS

---

L'idée du bouturage des arbres fruitiers, a fait depuis longtemps l'objet d'essais, de recherches assez suivies en horticulture ; en effet le moyen paraît assez naturel, et les avantages que l'on pourrait tirer et dont le principal serait la conservation identique de l'espèce à bouturer sans avoir à craindre l'influence du sujet sur la greffe ; malheureusement les résultats obtenus n'ont pas été très encourageants pour vulgariser l'emploi de cette méthode.

Notre digne président, M. Thirion, frappé des avantages que ce mode de culture ou plutôt de multiplication avait pour la conservation, la régénération peut-être de nos vieilles variétés, a mis au concours parmi les membres de notre Société, avec une médaille d'or, comme récompense à celui qui aura obtenu les meilleurs résultats et apportera plusieurs boutures de poiriers notamment.

Pour faciliter les recherches à ceux de nos sociétaires qui voudraient tenter cette expérience, j'ai recherché dans les différents auteurs celui qui paraît avoir donné les résultats les plus probants ; voici le procédé indiqué par M. le professeur Gressent :

« Les bourgeons choisis sur l'arbre vers le mois de juin, nous ferons à la base une ligature bien serrée avec du fil de fer n° 5, pour obtenir à la fin de la saison un bourrelet volumineux. A la chute des feuilles on détache les rameaux et on coupe les boutures horizontalement au-dessus du bourrelet supérieur ; puis on laisse cinq yeux sur les boutures, et on les plante *la tête en bas*, dans un pot rempli de terre légère, maintenue un peu humide, et on place le pot dans un endroit chaud, autant que possible.

« De la fin de février aux premiers jours de mars, on plante les boutures sur couches chaude, pour les repiquer en pots, sur une autre *couche chaude*, et les mettre en pleine terre en juin.

« Le poirier est plus difficile à la reprise que les autres arbres, et on ne l'obtient qu'avec des soins assidus et surtout une chaleur élevée. »

M. Thirion croit que l'on pourrait obtenir de bons résultats par la greffe sur racine en plaçant à chevalet sur la racine le sujet à bouturer, et mettant sur couche chaude afin de faciliter l'émission des racines et l'affranchissement du sujet. Les résultats seront-ils assez économiques pour que ce mode de multiplication devienne de pratique courante, n'obtiendrait-on que la parfaite conservation de l'espèce, que le moyen ne serait pas à dédaigner ; essayez et donnez-nous vos résultats, bons ou mauvais.

ALF. HARDRET.

---

## JUS DE TABAC

On sait que les horticulteurs et les maraîchers emploient depuis longtemps, avec succès, pour détruire divers parasites des plantes, les jus de tabacs produits par les manufactures de l'Etat, jus qu'ils diluent avec une plus ou moins grande quantité d'eau. On sait aussi que la Régie vend depuis quelques années, dans les débits de tabacs et dans les entrepôts, des bidons d'un jus nouveau, désigné sous le nom de jus riche, qui contient plus de nicotine que les jus anciens et qui a spécialement l'avantage de présenter un titre constant de cette substance (400 grammes par litre).

Ce nouveau liquide était surtout destiné au traitement de la gale des moutons, pour lequel il a donné les meilleurs résultats. Mais son application aux plantes est également très efficace, et la constance de son titre assure la réussite des opérations.

Il existe un moyen, utile à faire connaître aux praticiens, pour donner à ce produit son maximum d'action, et qui consiste à ajouter au liquide une petite quantité d'ingrédients faciles à se procurer, dont la nature et la proportion d'emploi sont indiquées ci-après.

Ces matières qui ne peuvent nuire aux plantes, et dont le prix est minime, augmentent l'adhésion du liquide sur les feuilles et les fleurs et rendent libre la nicotine. Leur usage doit donc conduire forcément à une économie de jus, par conséquent à une dépense moindre pour obtenir le même résultat.

La préparation à employer pour l'arrosage des plantes est la suivante :

- Eau, 1 litre.
- Jus riche, 10 centimètres cubes.
- Savon noir, 10 grammes.
- Cristaux (carbonate de soude de commerce), 2 grammes.
- Esprit de bois (alcool méthylique), 10 centimètres cubes.

Le liquide ainsi constitué tue de nombreux ennemis des plantes (pucerons et chenilles). Le savon augmente son adhérence. L'esprit de bois n'est pas toujours nécessaire; mais il accroît notamment l'action de ces préparations sur certains parasites.

## INFLUENCE DE LA GROSSEUR DU PLANT

dans la culture de la pomme de terre.

Des expériences faites à Thüngen (Bavière), en vue d'étudier l'influence de la grosseur des pommes de terre de semence sur les rendements, ont donné les résultats suivants :

	Poids de la semence	Rendements bruts	Rendements nets semence à déduire
	Gr.	Gr.	Gr.
Tout petits tubercules...	225	8.000	7.745
Petits tuberculeux.....	520	9.250	8.730
Tubercules de moyenne grosseur.....	4.080	40.000	8.920
Très gros tubercules....	3.075	44.500	7.795
Très gros tubercules cou- pés par moitié.....	4.670	42.050	44.300

Laissant de côté le dernier essai, ce sont les tubercules de moyenne grosseur qui l'emportent. Toutefois les gros tubercules coupés en deux ont donné un rendement bien supérieur aux tubercules de moyenne grosseur. Cela paraît, du reste, conforme à la théorie. Le gros tubercule coupé en deux travaille par une racine équivalant à ce le d'un gros tubercule non sectionné avec un appareil bien plus grand que le tubercule de moyenne grosseur, il contient largement autant de réserve nutritive que ce dernier, et le poids à déduire du

rendement brut n'est pas notablement plus élevé, car la moitié du gros tubercule ne pèse pas beaucoup plus que celui de moyenne grosseur.

D'après ces expériences, le système le plus avantageux dans la pratique consisterait à couper en deux les pommes de terre de semence au moment des semailles.

Ces essais pourront rassurer les personnes qui ne coupaient qu'à regret les grandes variétés nouvelles. On ne se repentira pas d'avoir planté de gros tubercules coupés en deux.

Cependant, bien qu'il soit établi par l'expérience que les plus gros tubercules donnent les rendements maxima et plus considérables que si l'on emploie le même poids de petits tubercules, on donnera, dans la pratique, la préférence aux beaux tubercules moyens, pour économiser d'une part la semence et parce que la réserve de fécule des plus gros tubercules n'est pas complètement utilisée; de plus, les gros tubercules ne sont pas toujours les plus riches en fécule et le nombre de tubercules malades les augmente avec la grosseur des tubercules.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*La Poire « Le Lectier »*. — Depuis le 15 décembre jusqu'à ce jour, j'ai pu, à la satisfaction générale, la mienne comprise, faire déguster et redéguster des *Le Lectier* en les mettant en présence d'autres variétés qui ne sont pas à dédaigner, et toujours il y a eu unanimité, ou peu s'en faut, pour déclarer que rien n'égalait la *Poire* en question. Je m'incline donc devant le *vox populi*, d'autant plus volontiers d'ailleurs, qu'une fois par hasard, je crie avec les autres.

Les variétés, soumises à la comparaison depuis plus d'un mois, passent généralement pour être parmi les meilleures de la région, ce sont : *Joséphine de Malines*, à parfum de

rose; je connais jusqu'à trois amateurs qui voient en elle le *nec plus ultra* de la *Poire*; *Bergamotte Hérault*, bien sucrée, mais manquant un peu de cette pointe d'acidulé qui relève la bonté d'un fruit; *Beurré d'Hardenpont* qui montre parfois un assez mauvais caractère en nous offrant un peu d'âpreté, il est vrai que greffé sur franc il devient doux comme un agneau; c'est ce que je n'ai pas encore expérimenté; *Bonne de Malines* justifie son nom, il faut des exceptions pour confirmer la règle, n'a ni la finesse ni l'eau de *Le Lectier*; *Triomphe de Touraine*, blettit sans avertissement, sa chair est tout juste fondante, manque un peu d'acidulé et de parfum, c'est à peine si on peut dire qu'elle est bonne; *Bergamotte la Gantoise*, le Congrès fera bien de la rayer de sa liste des fruits à l'étude. Je forme le même vœu pour *Barillet Deschamps*, qui nous a offert une chair peu fine, mi-fondante, que l'on ne peut qualifier de juteuse; *De la Foresterie*, belle et bonne *Poire*, mais n'a pu lutter avec *Le Lectier* pour l'abondance de l'eau, le fondant et le relevé, etc...

Comme beauté et grosseur du fruit, *Le Lectier* l'emporte sur tous ceux que je viens de nommer, quoique parfois le *Beurré d'Hardenpont* et la *P. de la Foresterie* soient d'un beau volume. Sa chair est fine, sans avoir tout à fait la finesse de *Joséphine de Malines*, elle est exempte de granulations, parfaitement fondante, très juteuse, son eau ruisselle sous le couteau. Elle a tout ce qu'il faut de sucre, sans en avoir pourtant autant que la *Bergamotte Hérault*, elle est relevée d'un très agréable acidulé et douée d'un parfum délicat qui plaît à tous parce qu'il n'est pas trop accentué. En un mot, elle s'est montrée cette année de toute première qualité, récoltée aux expositions les plus différentes.

Son arbre, vigoureux, rustique, très fertile, se distinguant par son beau feuillage vert foncé luisant, l'emporte sur tous ceux des variétés citées plus haut.

Donc, plantez des *Le Lectier* ; si vous n'en avez pas, vous ne vous en repentirez pas s'il est chez vous aussi bon que chez moi ; il pourra remplacer avantageusement Orpha, M<sup>me</sup> Bonnefond, Triomphe de Touraine, Bonne de Malines, Bergamotte la Gantoise, Bergamotte Hérault, Barillet Deschamps, etc..., et bien d'autres mûrissant du 10 décembre au 15 janvier.

L. DE LA BASTIE.

Bonrg, le 20 janvier 1899.

\* \*

*L'œilletonnage des Artichauts.* — L'œilletonnage total ou partiel des artichauts peut, dans certains cas, être effectué vers la fin de l'automne, en deuxième quinzaine d'octobre par exemple. Quelques praticiens, après avoir choisi les plus beaux œilletons, détachés de préférence vers le bas des souches, les soumettent à l'emportage dans de moyens godets et les hivernent sous châssis froid, en les arrosant légèrement lorsqu'il y a nécessité absolue. Afin de prévenir la pourriture, ils s'attachent à ne placer en terre rigoureusement que le talon de l'œilleton serré fortement à la terre. Plantés en motte en première ou seconde quinzaine de mars, à la distance de 0<sup>m</sup>70 à 0<sup>m</sup>80 lorsqu'il s'agit d'une culture annuelle, ces plants assurent une récolte satisfaisante dès le premier printemps même dans les terrains secs. L'artichaut à demeure craint plus le manque d'air et l'humidité prolongée durant l'hiver que des froids de plusieurs degrés.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Reims)

\* \*

*Le Rosier sarmenteux « Turner's crimson Rambler ».* — Le Rosier *Turner's crimson Rambler*, dont la traduction signifie *Rosier sarmenteux cramoisi de Turner*, est dédié à M. Ch. Turner, de Slough, près Windsor, un grand horticulteur anglais, qui a été le premier à faire connaître cette admirable nouveauté. Il est, paraît-il, très répandu dans les

jardins des environs du port de Nagasaki, au sud du Japon, où les indigènes l'utilisent avec avantage pour en faire des clôtures et pour couvrir les kiosques de leurs habitations. Aucun voyageur botaniste n'avait eu jusqu'à présent l'idée d'importer en Europe un Rosier aussi commun, et son introduction en Angleterre est due au chef mécanicien d'un paquebot en passage dans ce port, qui fut si émerveillé de la floraison de cette espèce de Rosier qu'il en rapporta jusqu'à Londres un pied avec lui, exemplaire qu'il céda par la suite à l'horticulteur dont il porte maintenant le nom.

Ce Rosier multiflore et extrêmement florifère n'est malheureusement pas remontant ; il développe, à l'extrémité de ses bourgeons, d'énormes et merveilleux bouquets de petites Roses doubles et odorantes d'un beau rouge cramoisi. Sur les Rosiers bien établis, le nombre de ces mignonnes fleurs est quelquefois phénoménal ; sur des exemplaires de la première introduction qui sont cultivés avec soin par notre directeur, au parc Saint-Maur, nous avons compté, en juillet dernier, jusqu'à 65 fleurs sur la même inflorescence.

Le Rosier sarmenteux *Turner's crimson Rambler* appartient au groupe des *Rosa polyantha* ; il est d'une vigueur extraordinaire et développe chaque année des pousses qui peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur ; elles doivent être taillées le plus long possible, si on veut obtenir une abondante floraison car plus les yeux acotés sont éloignés de la branche mère, plus ils sont florifères. Il aime une exposition au soleil et constitue une ravissante garniture pour les balcons des maisons ou pour pulisser contre les murs exposés au levant ou au couchant, ainsi que pour recouvrir des kiosques ou des pavillons. Rustique sous nos différents climats, il prospère dans tous les sols meubles, si on a eu soin de le planter dans un terrain préalablement bien défoncé, afin que ce Rosier puisse atteindre rapidement tout son complet développement.

(Le Moniteur d'Horticulture).

HOTTO BAILLIEF.

Observations faites dans la commune de Brest  
pendant les mois de

MAI 1900				JUIN 1900			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		22°	2°8	1	2°-2	24°3	9°3
2		27°7	2°7	2		25°2	11° (5)
3		22	4	3	2 5	25°4	11°2
4		25°2	2	4		25°8	11°3
5		26°1	6°2	5		26	9°1
6		29	10°1 <sup>(1)</sup>	6		26°4	9
7	5°-3	18	12°2 <sup>(2)</sup>	7		26°2	8°2
8	8 4	17	7	8		26	7
9	12 1	22	6	9		28	9°1
10		20	4	10		28°2	10°2
11		19	4°2	11		32	12°4
12		18°3	4°1	12		27	16°4 <sup>(6)</sup>
13		18°2	3°9	13	0 9	27°2	15° (7)
14		17°1	3° (3)	14	2 3	27	15°2
15		15°6	2°9 <sup>(3)</sup>	15		27°4	17°2
16		15°8	3°2	16	2 3	28°9	17°3
17		15°2	4°2	17		31°1	16°2
18		15°1	4°1	18		32°2	17°3
19		15	4	19		27°5	19°2
20		23	-1°3 <sup>(4)</sup>	20		26	16°2
21		23°1	4°4	21		24°2	15°2
22		23°2	4°6	22		24	13°2
23	0 4	23°3	4°8	23	0 4	20	14°2
24	0 7	23	4°9	24		19	13°2 <sup>(8)</sup>
25	8 3	22°2	5	25	0 2	16	14° (8)
26		23°1	5°4	26		22°8	14°1
27		23°2	5°2	27		22°2	8
28		25°2	6°3	28		24	6°2
29		24°4	7	29		28°2	7°4
30		25°1	7°2	30		28	7
31	4 2	25°5	7	31			
Total	39°-4	M°		Total	10°-8	M°	M°

(1) Orage du sud-ouest. — (2) Tonnerre à 4 heures. — (3) Bourrasque; temps très froid. — (4) Gelée dans les marais. — 4°. — (5) Orage de l'est. — (6) Temps orageux le matin. — (7) Orage le soir. — (8) Temps froid.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Conformément au règlement,  
les Leçons d'Horticulture sont suspendues  
pendant le Mois d'Août.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets artistiques, décoratifs et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.